



SYNDICAT DE L'ORGE



PERRAY-VAUCLUSE  
GROUPE PUBLIC DE SANTÉ

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Viry-Chatillon, le 20 décembre 2018

### Accord historique pour la continuité de la Promenade de l'Orge !

**Lundi 17 décembre**, le conseil de surveillance du Groupe public de santé de Perray-Vaucluse (GPS Perray-Vaucluse) a donné son accord pour la cession au Syndicat de l'Orge des terrains de fond de vallée et de l'ancien moulin du Breuil abandonné depuis plusieurs décennies représentant une surface d'environ **22 hectares**.

Cette acquisition foncière permettra enfin la continuité de la promenade de l'Orge entre l'espace naturel du Breuil et celui du Perray, soit **1 km** de promenade entre l'Orge et la Boëlle, longeant une zone humide et un bois que le Syndicat de l'Orge s'attachera à protéger.

L'ouverture de la promenade est prévue au printemps 2019 après une phase de travaux et d'aménagements naturels.

Cette opération représente pour le Syndicat de l'Orge, une nouvelle avancée dans sa reconquête de la vallée, dans sa volonté jamais démentie d'assurer la continuité de la promenade et ses efforts constants pour la préservation de la vallée de l'Orge.

La persévérance et la continuité d'actions des différents acteurs portent aujourd'hui leurs fruits !

#### Chiffres clés :

- Environ **22 ha** qui viennent s'ajouter aux **303 ha**
- **1km** de pistes de promenade qui complète les **41,5 km**

#### François Cholley

Président du Syndicat de l'Orge  
Maire de Villemoisson-sur-Orge

#### Frédéric Pettita

Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois

#### Véronique François

Maire d'Épinay-sur-Orge

#### Céline Bez

Directrice GPS Perray-Vaucluse

#### Contact Presse :

Pascale Simonin

06 60 91 18 21